

CONSEIL D'ÉCOLE
DE L'ÉCOLE ALEXANDRE-TACHÉ
Procès-verbal

Réunion du mardi 2 février 2021 à 18h30 (par vidéo-conférence)

Présences :

Président : Gillian Anderson
Vice-présidente : Julie Hussein
Secrétaire : Nathalie Boutin
Trésorière de la Société de Parents : Manon Plante

Conseillers/ères :

Jean-François Tremblay, Sophie Moffet-Sutton, Sylvie Sonier, Sharon Lonsberry

Absents : Adon Marius Asipo, **Camara Ibrahima**

Représentants de l'école :

Directeur de l'école : Claude Viel
Représentante de l'école : Sonia Bélanger

1. Mot de bienvenue: La présidente ouvre la réunion à 18h34, récite la prière et fait la lecture de l'énoncé de reconnaissance.

2. Adoption de l'ordre du jour:

Sylvie propose l'adoption de l'ordre du jour, secondée par Nathalie. Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 janvier 2021.

Sophie propose l'adoption du procès-verbal, secondée par Julie. Adopté à l'unanimité

4. Rapport du président:

4.1. Remise de la visite des conseillers du Conseil scolaire – à déterminer : Visite est remise car l'entente entre le CSCN et les enseignants n'a pas été encore signée.

4.2. Table des présidences : se tiendra le 6 février et a besoin d'une autre personne pour siéger à la rencontre. Julie n'a rien reçu donc Gillian va faire un suivi.

5. Rapport de l'agent de liaison avec l'ACFA : Vente de cornet de sucre à 1.25\$/chaque. Josée a besoin d'avoir la confirmation de la quantité dont l'école a besoin. Claude la contacte.

6. Rapport de la direction :

6.1. Protocole d'entente entre l'Association des enseignants et le CSCN a été signée le 30 janvier. L'approbation de l'ensemble des membres aura lieu le 3 février. Depuis 3 ans qu'il n'y a pas de convention collective et les contrats seront fait en sorte d'établir les conditions de travail. Ceci n'inclut pas le salaire car c'est la province qui le détermine. Samedi 30 janvier, une discussion a eu lieu entre le comité de négociation et le conseil scolaire sont venus à un protocole d'entente qui sera voté demain.

6.2. Nouveaux membres du personnel :

- Kristina Stoilova - aide-élève
- Césard Mutahi Nzanu - concierge aux travaux légers

- 6.3. Gestion de la mise en œuvre des mesures sanitaires (Nouveau produit désinfectant) :**
Le Conseil scolaire a approuvé un nouveau produit car l'ancien produit agissait qu'après 10 min. Le nouveau produit agit en 1min. Cela devrait aider davantage les mesures sanitaires. Et le produit viendra avec des lingettes afin de réduire le contact avec les bouteilles à vaporiser
- 6.4. Communication des apprentissages - bulletins remis à la fin janvier:** Bulletin remis la semaine dernière. Un cours d'option en 10-11-12 n'a pas été inclus sur le bulletin. Un deuxième envoi sera fait lorsque le problème sera réglé. La première fois que le bulletin a été envoyé par email aux parents des 5 et 6 années.
- Question :** Sylvie demande si les bulletins de 10-11-12 ont été envoyés car elle ne l'a pas reçu. Réponse : oui.
- 6.5. Horaire de cours du 2 semestre 7-8-9 et du 3^e quart 10-11-12 :** Les élèves qui ne prennent pas la BIO-30 et MATH-31 ce quart est léger à moins qu'ils suivent des cours en ligne. Pour les élèves 7-8-9 les cours de religion éthique ont commencé séparée comme suit :
- Deux classes de religion soit 7A et 7B, ceux-ci restent dans leur salle de classe respectives, et
 - Une classe pour le cours d'éthique, les élèves changent de local qui est utilisé que pour ce cours. Étant donné que les élèves proviennent des classes 7A et 7B, ce local a été divisé en deux afin de ne pas mélanger les cohortes et garder le 2 mètres réglementaires.
 - Les classes de 9^e année, les cohortes n'ont pas été séparées, les enseignants font une programmation modifiée de religion/éthique.
 - Les cours d'option sont choisis en conséquence des cohortes. Les options habituelles telles que alimentation et menuiserie ne sont pas offertes dû au nombre d'élèves permis dans la salle de classe.
- 6.6. Mois de l'histoire des Noirs : février (programmation pour le mois) :** Spectacle aujourd'hui avec des instruments de musique utilisés dans l'ouest de l'Afrique pour tous les élèves de 5 à 12 en mode virtuelles.
Le travailleur en établissement fera le tour dans les classes : atelier sur le programme ma culture dans le respect. Afin de valoriser les différences et apprendre les différentes cultures. Le 17 février il y aura un atelier de gumboots pour les élèves de 5-6-7. Le 24 février, atelier de danse africaine virtuelle pour les 8 et 9. Ceci est grâce à la subvention PassepArt
(PassepART : Le programme de microfinancement national qui convie l'art, la culture et le patrimoine dans les écoles)
- 6.7. Soirée d'information virtuelle – 25 février (visite virtuelle et capsules individuelles des programmes et services offerts) :** Ne pouvant recevoir les parents à l'école et afin de pouvoir les rejoindre, des capsules vidéo sera créer par les enseignants afin de promouvoir l'école. Une vidéo de l'école pour visite virtuelle. La rencontre avec les parents sera faite en mode virtuelle sur Microsoft team.
- Question :** Gillian demande s'il est possible de faire des salles séparées et ainsi demandé à des élèves de pouvoir parler avec les futures élèves. Réponse : Oui
- Mercredi, 17 février des cendres. Les cendres ne seront pas apposées sur le front des jeunes. Ce sera une liturgie virtuelle.
- Question :** Sharon demande s'il y aura un lien qui sera publié. Réponse : Les parents devront s'inscrire à la soirée et le lien de la rencontre leur sera envoyée.
- 6.8. Journée du chandail ROSE (Respect, Ouverture, Solidarité Empathie) :** Le 24 février ceci afin de supporter notre appui à la lutte contre la discrimination, le racisme, l'homophobie et l'intimidation.
- 6.9. Sondage de satisfaction « Entendez-moi » et « Pilier de responsabilisation » à faire avec les élèves avant la fin février:** Habituellement en février et voir si le sondage est prêt à être distribué.

- 6.10. Lever du drapeau franco-albertain, cabane à sucre, début du mois de la francophonie (2 mars) :** La programmation a commencé. Il y aura des cornets de sirop d'érable. Josée Côté a parlé d'un spectacle du groupe de musique traditionnelle québécoise *Le Diable à Cinq* en vidéoconférence.

Question : Gillian demande qu'arrivera-t-il avec les élèves de 11^e années qui passeront en 12^e années et qui n'ont jamais écrit d'examen final? Y aura-t-il des considérations ou accommodations qui seront faites afin de s'assurer que les élèves réussissent et ce ne soit pas un désavantage?

Réponse : Ce n'est pas dû au fait qu'un élève n'écrit pas un examen qu'il est en situation d'apprentissage. Présentement, c'est un choix et les parents qui ont tenu que leur enfant écrit leur examen, ceux-ci l'ont écrit et la note a été incorporée à la note finale. C'est la décision que le conseil a donnée cette année. Et à chaque fin de quart les parents sont contactés pour savoir leur décision.

Sophie mentionne que dans d'autres écoles, l'élève qui choisit de le faire et que la note n'est pas bonne, il a droit de ne pas la prendre pour ajuster à sa note finale. Elle ajoute que c'est une option qui serait intéressante. Elle a aussi lu sur CBC que la majorité des élèves ont décidé de ne pas écrire leur examen. Elle ajoute que le conseil pourrait revisiter l'option que s'ils le font si c'est à son avantage de le compter et sinon de ne pas le compter. Claude ajoute que ce point a été débattu et le consensus entre les écoles que l'élève doit se préparer pour l'écrire. Il peut le remettre sur la table une autre fois.

Sophie ajoute sachant que d'autres conseils et école on cette pratique, il serait bon d'être dans le même bateau. Avoir les mêmes avantages ou options.

7. Rapport des enseignants:

7.1. Conseil étudiant (activités d'école) : Annonce pour la St-Valentin ont été faites aujourd'hui. Activités : Achète une boisson gazeuse Crush et une journée chic le 12 février.

7.2. Congrès des enseignants virtuel – sessions de formation pour les enseignants : se tiendra 4 et 5 février. Les élèves en congé pédagogique. Les cours de religion éthique ont commencé aujourd'hui et semblent bien fonctionner.

8. Courrier: Aucun

9. Varia: Aucun

10. Date de la prochaine réunion : 2 mars 2021

11. Clôture de la réunion : 19h19

Nathalie Boutin propose la clôture de la réunion. Adopté à l'unanimité.

Procès-verbal préparé par : Nathalie Boutin
Secrétaire de la réunion